



### Les assurances Habitation et Responsabilité Civile Familiale

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des critères de segmentation qui sont pris en compte dans l'appréciation d'un risque qu'il nous est demandé d'assurer en Habitation et en Responsabilité Civile Familiale. Ces critères sont déterminants dans notre décision d'accepter ou non un risque particulier et pour les conditions (tarification et étendue de la couverture) qui seront proposées. Ces critères peuvent également intervenir dans l'évaluation du risque en cours de contrat (modification, réduction, aggravation ou résiliation).

#### ► CRITERES DE SEGMENTATION

ASSURANCE HABITATION	ACCEPTATION	TARIFICATION	ÉTENDUE DE LA COUVERTURE
<p><b>Adresse du risque</b> Nous n'assurons pas les biens situés à l'étranger. L'environnement de vie (rural ou urbain) est susceptible d'avoir un impact sur la survenance des sinistres ainsi que sur leur gravité.</p>	✓	✓	
<p><b>Typologie de l'habitation et de son contenu</b> Le type du bien (maison ou appartement), son usage (résidence principale ou secondaire), le nombre de pièces, le nombre de façades attenantes, la surface des dépendances... et les biens mobiliers assurés ont une incidence sur l'évaluation du risque et sur la prime. Certaines caractéristiques telles que la présence d'objets précieux, de panneaux photovoltaïques, d'une piscine extérieure ou intérieure, d'annexes et de dépendances, d'emplacements de garages, d'aménagements extérieurs, de protections contre l'intrusion... influencent également sur la prime.</p>	✓	✓	✓
<p><b>Bâtiment en construction</b> Pour ces bâtiments, nous accordons une couverture limitée, ce qui engendre une prime inférieure.</p>		✓	✓
<p><b>Qualité du preneur (propriétaire occupant, propriétaire non occupant ou locataire)</b> La qualité du preneur d'assurance détermine l'importance des biens à assurer ou des responsabilités à garantir.</p>		✓	✓
<p><b>Inhabitation des locaux</b> La durée d'inhabitation des locaux a une influence sur l'exposition au risque vol.</p>	✓	✓	
<p><b>Antécédents</b> La fréquence des sinistres ainsi que les circonstances des sinistres antérieurs sont des indicateurs qui permettent d'apprécier l'état général et/ou d'entretien des biens et d'estimer au mieux le risque.</p>	✓		
<p><b>Résiliation d'un contrat par notre compagnie ou un autre assureur</b> Ces critères nous permettent d'appréhender le risque et son acceptation.</p>	✓		
<p><b>Contentieux</b> Une procédure engagée à l'encontre du preneur d'assurance suite à un défaut de paiement est de nature à avoir un impact sur l'estimation du risque et son acceptation.</p>	✓		
<p><b>Abandon de recours</b> Si une clause d'abandon de recours est intégrée à la police, la restriction de notre droit à recours augmente pour nous le risque.</p>		✓	✓
<p><b>Équipement assurance du preneur d'assurance auprès de notre compagnie</b> Notre politique commerciale favorise les clients détenteurs d'un autre contrat auprès de notre société.</p>	✓	✓	
<p><b>Garanties optionnelles</b> L'acceptation de ces garanties optionnelles est liée à l'acceptation de la couverture principale et il n'existe pas de critère spécifique de tarification ou d'étendue de la garantie, s'agissant d'une prime forfaitaire.</p>			

<b>RESPONSABILITE CIVILE FAMILIALE</b>	<b>ACCEPTATION</b>	<b>TARIFICATION</b>	<b>ÉTENDUE DE LA COUVERTURE</b>
<p><b>Adresse du preneur d'assurance</b> Le preneur d'assurance doit avoir sa résidence habituelle en Belgique.</p>	✓		
<p><b>La situation personnelle du preneur d'assurance</b> Le preneur d'assurance fait partie d'un ménage ou est isolé.</p>		✓	
<p><b>Equidés</b> Le nombre des équidés assurés est susceptible d'avoir un impact sur la tarification.</p>		✓	
<p><b>Antécédents</b> La fréquence des sinistres ainsi que les circonstances des sinistres antérieurs sont des indicateurs qui permettent d'évaluer la probabilité de survenance de sinistres futurs.</p>	✓		
<p><b>Résiliation d'un contrat par notre compagnie ou un autre assureur</b> Ce critère est utilisé car ces risques pourraient avoir une fréquence de sinistres plus élevée.</p>	✓		
<p><b>Contentieux</b> Une procédure engagée à l'encontre du preneur d'assurance suite à un défaut de paiement est de nature à avoir un impact sur l'estimation du risque et son acceptation.</p>	✓		